

**DEC25335DAJ**

**Décision du 17 décembre 2025 portant renouvellement du mandat de Mme Raphaële RIFFART en qualité de Directrice de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1068 Associée BAP**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-8 et R. 831-13,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la décision du 17 mars 2025 portant renouvellement du mandat de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025,

Vu la note de service n°2006-54 du 1<sup>er</sup> décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

**Décide :**

**Article unique.**

A compter du 01 janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2030, Mme Raphaële RIFFART est renouvelée dans ses fonctions de Directrice de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1068 Associée BAP - Unité associée au département biologie et amélioration des plantes.

Fait à Paris, le 17 décembre 2025

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Carole CARANTA

